



André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme  
Président du groupe de la  
Gauche Démocrate et Républicaine  
La Croix Blanche  
Route de Dorat  
63300 THIERS

Le 9 mai 2019

Monsieur Patrice BLANC  
Président des Restaurants du Cœur  
42, rue de Clichy  
75009 PARIS

Objet : Avenir du FEAD – aide alimentaire européenne  
Nos références : JB1528

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier d'interpellation sur l'avenir du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) dans le cadre de l'élaboration du prochain cadre financier 2021-2027.

Vous le savez, notre groupe parlementaire de la Gauche unitaire européenne (GUE) au sein du Parlement européen, et notamment mon collègue Patrick Le Hyaric, mène depuis 2008 et la première remise en cause du programme d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD), une bataille permanente pour assurer le maintien d'un fonds spécifique d'aide alimentaire au niveau européen.

Chaque négociation du cadre budgétaire européen est malheureusement désormais l'occasion de voir contesté le maintien de ce fonds et de son enveloppe budgétaire. Alors que l'Union européenne compte 90 millions de pauvres et que près de 40 millions d'Européens se trouvent dans une situation de carence alimentaire, la nécessité du maintien de ce fonds spécifique se trouve pourtant renforcée, d'autant plus que, comme vous le soulignez, les actions d'aide alimentaire qu'il permet ouvre la voie à d'autres mesures d'accompagnement essentielles aux personnes les plus en difficultés.

Pour ma part, je suis intervenu régulièrement à l'Assemblée nationale, notamment le 14 septembre dernier auprès du Ministre de l'Agriculture, pour que la France appuie et exige clairement au niveau européen le maintien du FEAD (voir intervention en pièce-jointe).

Comme vous le précisez dans votre courrier, si ces dernières semaines il semble que l'idée de maintenir l'existence de ce fonds soit quasiment acquise, son inclusion dans un Fonds social européen au cadre élargi (FSE +) soulève clairement le risque de voir son enveloppe spécifique être mélangée pour être rabotée au fil du temps. La plus grande vigilance et mobilisation s'imposent alors que la Commission européenne et des Etats membres affichent clairement d'autres priorités politiques que les enjeux sociaux et de lutte contre la pauvreté. L'appel commun des associations européennes pour renforcer l'aide alimentaire, que vous avez lancé le 20 mars dernier suite à l'initiative conduite au Parlement européen par mon collègue Le Hyaric et de nombreux parlementaires, rappelle à juste titre que ce doit être une priorité budgétaire de l'UE.

.../...

Aussi, comme nous l'avons toujours fait, vous pouvez compter sur toute la détermination des parlementaires communistes français comme européens pour obtenir le maintien, voire le renforcement, de ce fonds.

Nous y sommes d'autant plus attachés que la lutte contre la pauvreté et ses conséquences sont au cœur de notre engagement, comme elle l'était de notre ami et camarade Julien Lauprêtre qui vient malheureusement de nous quitter, et qui ne manquait jamais une occasion de revenir sur la nécessité de pérenniser cet outil incontournable pour l'action des Banques Alimentaires, de la Croix Rouge Française, des Restos du Cœur et du Secours Populaire.

Aussi, je ne manquerai pas de relayer votre demande auprès de mes homologues roumains comme Président du groupe d'amitié, et plus largement, pour exiger que la France ne cède en rien aux exigences de maintien de l'aide alimentaire européenne alors que les besoins sont immenses et que les moyens financiers existent pour y répondre.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE